

06 OCT. 2008

2008-09-01

Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 14 MAI 2008

L'AN DEUX MILLE HUIT et le QUATORZE MAI à DIX SEPT HEURES TRENTE, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc & vignobles se sont réunis à la salle du Cloître à Saint-Chinian sous la présidence de Francis BOUTES.

Présents :

G.AFFRE (CdC Saint-Chinian), **J.ARCAS** (Conseil Général), **JN BADENAS** (Conseil Général), **D.BEDOS** (CdC Coteaux-Châteaux), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BERTHOMIEU** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général), **J.CABROL** (CdC Pays Saint-Ponais), **JL BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **F.BARSSE** (Bédarioux), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **N.ETIENNE** (Conseil Général), **JL.FALIP** (Conseil Général), **C.FRANCES** (CdC Saint-Chinian), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **F. GALBE** (Commune Poujol/Orb), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon) **MH LAVASTRE** (Bédarioux), **RM.LOSMA** (Bédarioux), **G. MARCOUIRE** (Conseil Général), **A. MARTINEZ** (Conseil Général), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **K.MESQUIDA** (Conseil Général), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **R PAILLES** (Conseil Général), **J.PALAYSI** (CdC Saint-Chinian), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général)

Excusés :

G.BARO (CdC Orb-Taurou) représenté par **G ROUDIER**, **M A EDO** (CdC Monts d'Orb) représentée par **F. BARSSE**, **J. HUC** (CdC Coteaux & Châteaux) représenté par **D. BEDOS**, **P. PEYRARD** (Trésor Public St-Pons), **C.BERGE** (CG 34), **D.NAUDIN** (Pays HLV)

Absents :

R.CHABBERT (CdC Le Minervois), **E.VILLANEUVA** (CdC Faugères).

Assistaient également à la réunion :

F.BASCOUL (Conseil de Développement), **J.BASSEDE**, **C.ROGER**, **M.ISIDRO**, **O. BARTHELEMY**, **A.GALIBERT**, **S.HERPSON**, **L.TKACZUK**, **A.BOISARD**, **C.BOUTES**, **A VERMONT**, tous Pays Haut Languedoc et Vignobles. (Pays HLV)

* * *

Francis Boutes accueille les participants et déclare la séance ouverte.

L'ordre du jour étant constitué, en premier lieu, d'une réunion d'installation du Comité Syndical, Bureau tenu en vertu des conseils communautaires et municipaux, la présidence de séance est confiée à Robert Tropeano, le plus âgé de l'assemblée.

* * *

1 - Installation du Comité Syndical

Le doyen d'âge procède à l'appel des nouveaux élus délégués titulaires par rang d'âge ; le quorum étant atteint, le Comité Syndical est installé dans ses fonctions et peut procéder à l'élection du Président, des cinq vice-présidents et des neuf autres membres du Bureau.

2008-05-01

Election du Président

Candidats : F.Boutes
Elu : **F.Boutes** (32 voix/32 suffrages exprimés, à bulletins secrets)

2008-05-02

Election des vice-présidents

(Scrutin de liste, à bulletins secrets, 33 suffrages exprimés)

Candidats : K.Mesquida, R.Tropéano, A.Martinez, Y.Fraïsse, J.Arcas,
Elus : **K.Mesquida** (32), **R.Tropéano** (32), **A.Martinez** (32), **Y.Fraïsse** (33), **J.Arcas** (32)

Election des membres du Bureau

(Scrutin de liste, à main levée)

Candidats : N.Etienne, M.A.Edo, G.Baro, JP.Rouanet, M.Olmos, G.Affre, J.Huc, JL.Falip, JN.Badenas
Elus : **N.Etienne**, **M.A.Edo**, **G.Baro**, **JP.Rouanet**, **M.Olmos**, **G.Affre**, **J.Huc**, **JL.Falip**, **JN.Badenas**

F.Boutes déclare le nouveau Bureau installé.

Il est convenu, par ailleurs, que le Comité Syndical donne délégation au Bureau pour la mise en place des commissions thématiques, composées pour 1/3 de membres du Comité Syndical, pour 1/3 de représentants des EPCI et pour 1/3 de représentants du Conseil de Développement.

2008-05-03

Election des membres de la CAO

Sont désignés membres titulaires :

F.Boutes, **MA.Edo**, **F.Marty**, **Y.Fraïsse**, **G.Roudier**, **P.Béziat**,

Sont désignés membres suppléants :

G.Baro, **R.Paillès**, **J.Palaysi**, **JN.Badenas**, **J.Cabrol**.

2008-05-04 **Délégations au Président** : l'assemblée syndicale approuve à l'unanimité la délégation de pouvoirs donnée au Président, ainsi que les délégations données aux vice-présidents, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités (art. L2122-22 & L 2122-23).

2 – Séance ordinaire du Comité Syndical : rapports à l'ordre du jour

Le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 29 février 2008 est adopté à l'unanimité (**2008-05-05**).

2008-05-06 **Compte Rendu des décisions du Président** : le Comité Syndical prend acte, à l'unanimité, des décisions du Président, pour un total de 91.137 € et relatives, notamment :

- à la mise en œuvre du festival 'Musiques au cœur du vignoble',
- à la mise en œuvre d'une étude sur la structuration culturelle, dans le Pays,
- à la conduite d'opérations de coopération dans le cadre du programme Leader +.

2008-05-07 **Adoption du règlement intérieur** : le règlement intérieur, proposé au Comité Syndical nouvellement installé, est adopté à l'unanimité.

2008-05-08 **Tableau des effectifs** : l'assemblée adopte à l'unanimité le nouveau tableau des effectifs, modifié du fait :
 - de l'intégration dans la FPT en tant que stagiaires des trois adjoints administratifs recrutés en juillet 2007,
 - de la création d'un poste contractuel de technicien dans le cadre de l'Espace Info Energie.

2008-05-09 **Adoption du compte administratif 2007** : le compte administratif est adopté à l'unanimité, présentant un résultat net cumulé positif de 28.265,10 €.

2008-05-10 **Compte de gestion** : l'assemblée vote à l'unanimité le compte de gestion 2007 présenté par Madame le Trésorier du Syndicat.

2008-05-11 **Affectation du résultat** : l'affectation du résultat de fonctionnement, soit 65.626,26 €, est proposée comme suit :

- en réserves d'investissement, pour 37.361,16 €, en vue de couvrir le déficit d'investissement,
- en report de fonctionnement, pour 28.265,10 €.

Le Comité Syndical adopte cette proposition de répartition à l'unanimité.

2008-05-12 **Tarifs «Musiques au cœur du vignoble 2008»** : la programmation, les tarifs, le plan de financement de l'opération qui s'élève à 113.064 €, le principe du conventionnement avec les communautés de communes hôtes, le prix de vente du CD pour l'édition 2007, sont adoptés à l'unanimité par le Comité Syndical.

2008-05-13 **Convention avec Hérault Energies** : le principe et les termes d'une convention de partenariat avec Hérault Energies, visant à développer les économies d'énergies dans les collectivités, est adopté à l'unanimité.

2008-05-14 **Programme Leader +** : les modifications suivantes de programmation des opérations Leader en maîtrise d'ouvrage Pays sont adoptées à l'unanimité par le Comité Syndical :

		Coût total	Autofin.	Conseil Général	Conseil Régional	Europe	Autres
Etude Ecopatrimoine	Initial	65.106	13.021	27.500	8.700	15.885	
	Revu	65.106	13.021	21.991	8.678	21.416	
Etude sur le métier de murailleur	Initial	30.000	6.000	3.000		21.000	
	Revu	32.388	6.000	3.000		23.388	
Schéma hébergements touristiques	Initial	28.521	5.705		9.000	10.316	3.500
	Revu	28.521	5.705		5.751	14.549	2.516
Animation du GAL 2008	Initial	85.196	48.919	5.000		31.277	
	Revu	86.757	48.919	5.000		32.838	
Coordination Couleurs de Fleurs	Initial	23.184	5.796	5.796		11.592	
	Revu	29.085	6.782	5.796		16.507	
Guide de recettes	Initial	25.000	5.000	7.000		13.000	
	Revu	29.546	7.546	7.000		15.000	
Séminaire P.A.M	Initial	10.000	2.000	3.000		5.000	
	Revu	12.093	4.093	3.000		5.000	

2008-05-15 **Partenariat économique** : le principe d'une convention de partenariat avec la Mutualité Sociale Agricole relatif à l'accompagnement des agriculteurs en difficulté et à des échanges d'informations économiques, ainsi que l'adhésion à la Chambre de Commerce franco-italienne, pour un montant annuel de 300 €, sont adoptés à l'unanimité.

2008-05-16 **Convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine** : cette convention, dans les domaines de l'habitat et du patrimoine, visant à accompagner et labelliser les porteurs de projets de rénovation publics et privés et à doter un projet sélectionné d'un prix de 1.000 €, est adoptée à l'unanimité par le Comité Syndical.

2008-05-17 Convention de stage : le Comité Syndical adopte à l'unanimité le rapport relatif aux conditions de prise en charge de stagiaires par le Pays, pour une durée inférieure à six mois, selon une rémunération éventuelle plafonnée à 31,1 % du SMIC brut, et avec la prise en charge des frais de déplacements.

2008-05-18 Appel à projets FEDER-TIC : le Comité Syndical approuve à l'unanimité la soumission du Pays à l'appel à projet FEDER relatif au développement numérique du territoire, le principe d'un conventionnement avec les cinq LAMs du territoire (Avenir Formation, Capestang ; CdC Le Minervois, Olonzac ; GRETA, Bédarieux ; Ligue de l'Enseignement, Roujan ; Cebenna, Olargues), ainsi que le plan de financement qui s'élève, sur trois années, à 726.209 € ; pour la première année, le coût de l'opération est de 314.262,41 €, pour lequel les cofinancements suivants sont sollicités :

Autofinancement des maîtres d'ouvrage	62.852,41 €
Communautés de communes et communes	5.648,00 €
Conseil Général	42.800,00 €
Conseil Régional	20.000,00 €
Etat	46.200,00 €
Europe/FEDER	136.762,00 €

modifié par amendement au rapport.

2008-05-19 Opération «Façades» : le Comité Syndical approuve la modification du plan de financement de l'opération, dont le coût total de cette opération est évalué à 1.935.000 €, pour laquelle les cofinancements suivants sont sollicités :

Région Languedoc-Roussillon	96.750 €
Département de l'Hérault	48.375 €
Autres	241.875 €

le solde étant apporté par l'autofinancement des propriétaires.

Un point sur l'avancement de l'OPAH est fait en fin de réunion, montrant l'intérêt de l'opération auprès des porteurs de projet de réhabilitation de logements : après 10 mois d'activités, le programme en est à des taux de réalisation de 105 % pour les propriétaires bailleurs et de 159 % pour les propriétaires occupants (en nombre de logements) et respectivement, à 90 % et 100 % des crédits consommés.

2 – Questions diverses

Aucune question diverse ne se posant et l'ordre du jour étant épuisé, Francis Boutes clôture la séance à 19h45.

* * *

Le Président

Francis Boutes

